

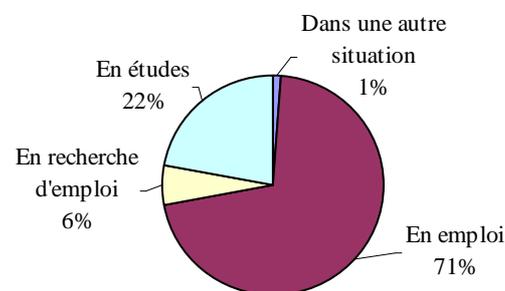
Bonne insertion pour les licences pro 2006

Après avoir obtenu leur diplôme en 2006, les titulaires d'une licence professionnelle sont très majoritairement rentrés sur le marché du travail (77%), dans un contexte économique favorable. En comparaison des promotions précédentes, leurs conditions d'emploi sont donc globalement meilleures : taux de chômage faible, insertion plus rapide, et emplois plus souvent stables. Cependant, pour environ un quart des diplômés (souvent issus de BTS ou de DUT), la licence professionnelle reste, contrairement à sa vocation initiale, un moyen de poursuivre des études supérieures au-delà du niveau Bac+3.

71 % des diplômés 2006 occupent un emploi

En février-mars 2008, soit en moyenne 18 mois après l'obtention de leur licence professionnelle, 22 % des diplômés 2006 sont inscrits dans une formation (19 % sont en études depuis 2 ans et 3 % se sont inscrits après une interruption d'un an) et 77 % sont sur le marché du travail : 71 % occupent un emploi et 6 % en recherche un. Quelques étudiants (1 %, soit 7 personnes) sont dans une autre situation : 2 personnes ont trouvé un emploi qui commencera quelques semaines après le moment où elles ont été interrogées, 1 entreprend des démarches pour créer son entreprise, 2 sont en congé sabbatique et 2 personnes acquièrent de l'expérience professionnelle sous forme de stage ou de volontariat associatif.

Situation des diplômés 2006 en mars 2008



Source : Enquête licence professionnelle, UPE-MLV, 2008

Taux de chômage faible

Le taux de chômage des diplômés de licence professionnelle s'élève à 7,4 %. Il est quasiment comparable au chômage de la précédente promotion (6,5 %). Ces deux promotions de diplômés ont connu un contexte d'emploi relativement meilleur que leurs aînés (cf. l'encadré « *L'amélioration du marché de l'emploi* »). Parmi les diplômés à la recherche d'un emploi au moment de l'enquête, la majorité avaient déjà occupé au moins un emploi : seuls 13 personnes (parmi 34) n'ont jamais travaillé depuis l'obtention de leur licence professionnelle.

Un accès à l'emploi très rapide

80 % des diplômés ont occupé au moins un emploi depuis l'obtention de leur licence professionnelle. En moyenne, 2,9 mois se

Amélioration du marché de l'emploi

Entre le premier trimestre 2007 et le premier trimestre 2008, le marché de l'emploi a connu une amélioration sensible : l'emploi salarié a augmenté de 1,5 %, le nombre de demandeurs d'emploi a chuté de 6,8 % et le taux de chômage, qui s'élève à 7,2 %, a baissé de 1,2 point. Le chômage de jeunes (15-24 ans) a également baissé 3,9 points pour s'établir à 17,2 %.

Ainsi, les diplômés de licence professionnelle 2006 ont bénéficié d'un contexte relativement plus favorable que les promotions précédentes.

Sources : INSEE, DARES 2008

sont écoulés entre l'obtention de la licence et la prise de leur premier poste. Ainsi, 70 % des diplômés ayant connu une insertion ont mis moins de 3 mois pour accéder à leur premier emploi. Logiquement, les diplômés ayant prolongé leur parcours de formation immédiatement après l'obtention de la licence ont un temps d'insertion plus long que ceux ayant fait le choix de la vie active dès le diplôme en poche (en moyenne 8,7 mois contre 2,2 mois).

Les diplômés ayant suivi leur licence professionnelle sous le régime de l'apprentissage ont une insertion légèrement plus rapide que ceux ayant suivi leur licence en formation initiale classique (en moyenne 2 mois contre 2,8 mois, et ce parmi les étudiants ayant fait le choix de l'insertion immédiatement après la licence professionnelle). En effet, 54 % des apprentis ont été recrutés dans l'entreprise de leur apprentissage. Les étudiants ayant suivi la licence professionnelle en formation initiale classique ne sont que 22 % à avoir été embauchés à la suite de leur stage. Au total, le stage (ou l'apprentissage) a permis le recrutement de 41 % des diplômés ayant occupé au moins un emploi.

84 % occupent des emplois stables

Plus de 8 diplômés en emploi sur 10 ont signé des contrats stables : 75 % sont en CDI et 9 % sont fonctionnaires. La plupart de ces derniers étaient fonctionnaires avant leur licence professionnelle (28 personnes parmi 39). Parmi les autres diplômés en emploi, la moitié (8% de l'ensemble) occupent des emplois caractérisés par une forte précarité (CDD de moins de 6 mois, intérim, intermittenace du spectacle). Enfin, 3 % des diplômés en emploi sont indépendants : soit ils ont créé leur activité, soit ils travaillent en free lance.

Un quart des diplômés occupent des emplois de cadre

26 % des diplômés occupent des emplois que l'on peut classer dans la catégorie 'Cadres et professions intellectuelles supérieures' de la nomenclature des PCS (Professions et Catégories Sociales) de l'INSEE. Les diplômés issus de l'IFCS de Sainte-Anne représentent le quart d'entre eux. 53 % des emplois correspondent aux professions intermédiaires (emplois de technicien, contremaître, agent de maîtrise...). 16 % ne sont pas employés à leur niveau puisqu'ils occupent des postes d'ouvrier ou d'employé.

Parmi les étudiants en formation initiale, ceux ayant obtenu leur licence sous le régime de l'apprentissage occupent plus souvent des postes de cadre que les étudiants ayant suivi la licence professionnelle de façon classique (23 % contre 11 %). De plus, ces derniers sont plus souvent employés ou ouvriers que les apprentis (26 % contre 12 %). Par ailleurs, les étudiants ayant complété leur licence par une formation l'année suivante obtiennent plus souvent un poste de cadre (38 % contre 19 %).

Enfin, les diplômés issus de la toute première promotion des licences professionnelles nouvellement créées sont moins souvent cadres que ceux ayant validé des licences professionnelles plus anciennes (3,3 % contre 24 %). Sans doute faut-il un peu de temps pour que ces nouveaux diplômés soient reconnus sur le marché du travail.

De plus, les diplômés en emploi sont globalement satisfaits : plus des trois quarts estiment que les missions qui leur sont confiées correspondent à leur niveau d'études et les deux tiers estiment que ce qu'ils ont appris pendant leur licence professionnelle correspond aux compétences qu'ils doivent mettre en œuvre.

Méthodologie

Les étudiants de licence professionnelle ayant obtenu leur diplôme en 2006 ont été enquêtés de façon exhaustive, par téléphone, en février et mars 2008, soit en moyenne 18 mois après l'obtention de leur licence professionnelle. Les informations collectées ont été complétées par celles contenues dans APOGEE, la base de données administratives et pédagogiques de l'UPE-MLV.

Parmi les 771 diplômés, 625 ont répondu au questionnaire, soit un taux de réponse de 81 %. Du point de vue des caractéristiques socio-démographiques et scolaires, les non-répondants ne diffèrent pas de manière significative des répondants. Aussi, les résultats de l'enquête peuvent être étendus à l'ensemble des diplômés.

Les étudiants engagés dans un cursus d'ingénieur à l'ESIEE parallèlement à leur inscription en licence professionnelle ont été retirés de l'analyse. En effet, ces étudiants obtiennent une licence professionnelle *Réseaux et télécommunications* par équivalence. De plus, ces étudiants poursuivent majoritairement leurs études, à l'ESIEE dans la plupart des cas.

Cette étude porte donc sur 601 étudiants enquêtés.

Des emplois en Ile-de-France

Près des trois quarts des diplômés en emploi travaillent en Ile-de-France et notamment plus d'un cinquième sont embauchés dans la capitale. 16 % ont trouvé un emploi en Seine-et-Marne : il s'agit majoritairement d'étudiants originaires¹ de ce département (70 %). Un quart travaillent en province : ce sont presque tous des provinciaux d'origines (82 %). D'ailleurs, parmi ces derniers, la plupart sont retournés dans leur département d'origine ou dans un département limitrophe.

Plus de 80 % des diplômés ont intégré le monde de l'entreprise, et qui plus est, de grandes entreprises : 60 % travaillent pour des entreprises de plus de 200 salariés. Seuls 12 % travaillent pour des entreprises de moins de 10 salariés.

Peu travaillent dans la fonction publique (12 % des diplômés en emploi). Il s'agit essentiellement de professionnels de santé (et notamment d'ex-infirmières) ayant validé leur licence professionnelle dans le cadre d'une formation plus large de cadre de santé ou de diplômés qui se sont reconvertis, après la licence, vers les métiers de l'enseignement.

Enfin, le secteur associatif n'emploie que 4 % des diplômés.

1 500 € nets mensuels à l'embauche

Dans le cadre de leur premier emploi, les diplômés de licence salariés en France travaillant à temps complet ont perçu un salaire net moyen de 1 520 €. Les apprentis, qui ont une expérience professionnelle plus importante à valoriser que les étudiants en formation initiale classique, perçoivent un salaire à l'embauche supérieur, en moyenne, de 74 €.

Au moment de l'enquête, le salaire net moyen mensuel s'élève à 1 690 €. Là encore, les étudiants ayant suivi leur licence en apprentissage se démarquent des autres avec un écart moyen de rémunération de 127 €. Toutefois, ces chiffres sont à considérer avec prudence dans la mesure où plusieurs critères influencent la rémunération (ancienneté dans le poste par exemple). Ainsi les écarts constatés entre apprentis et étudiants « classiques » ne sont pas dû au seul statut durant les études.

Situation des diplômés 2002, 2003, 2004 et 2005 18 mois après la licence

	Diplômés 2002	Diplômés 2003	Diplômés 2004	Diplômés 2005	Diplômés 2006
Effectifs enquêtés	109	197	274	464	601
Vie active (%)	77,1	80,7	73,4	75,9	76,7
Poursuite d'études (%)	22,9	17,3	25,9	23,7	22,1
Taux de chômage (%)	17,8	10,7	10,0	6,5	7,4
Emploi stable (%)	78,6	75,4	74,6	83,3	84,1
Salaire net médian	1 450	1 517	1 500	1 600	1 600

Sources : Enquête licence professionnelle 2008, 2007, 2006, 2005 et 2004

Par rapport à la promotion 2005, les indicateurs d'insertion professionnelle des diplômés de licence professionnelle sont relativement stables, si ce n'est le taux de chômage qui a progressé de presque un point. Mais globalement, l'ensemble de ses indicateurs se sont améliorés si on les compare aux promotions 2004 voire 2002.

Néanmoins, quelques faiblesses viennent nuancer ce bilan très positif : 18 % sont sur des emplois qui ne correspondent pas à leur licence professionnelle (diplômés employés ni à leur niveau d'études, ni à leur niveau de compétences). Ils sont sur des emplois sous-qualifiés, ne travaillent pas dans le domaine de leur licence professionnelle ou estiment que leur DUT ou BTS aurait suffi pour occuper leur emploi. D'ailleurs les deux tiers déclarent que leur licence professionnelle n'a que peu joué pour être recrutés.

Un peu plus du quart des diplômés poursuivent leurs études

A l'issue de leur licence professionnelle, 26 % des diplômés s'inscrivent dans une formation. Plus de la moitié d'entre eux poursuivent dans un master (53 %), à l'UPE-MLV majoritairement (62 %). Leur choix se porte secondairement sur des diplômes de commerce, gestion ou management (12 %), des formations d'ingénieur (7 %)

¹ L'origine géographique des étudiants est appréhendée par leur département d'obtention du bac.

² Pour le calcul des salaires nets mensuels, les primes que les salariés peuvent percevoir ont été mensualisées.

ou des formations en communication et multimédia (6 %). 8 % se sont inscrits à l'IUFM pour préparer les concours de l'enseignement.

Poursuivre leurs parcours de formation semble être une suite logique pour ces étudiants : peu d'entre eux ont recherché un emploi (12 %). Ils ne s'inscrivent donc pas faute de s'insérer dans la vie active. D'ailleurs, les étudiants qui poursuivent leurs études ont un profil particulier : les étudiants ayant eu un parcours linéaire avant la licence professionnelle continuent plus souvent leurs études que les autres (28 % des étudiants ayant obtenu leur licence en formation initiale contre 15 % des licenciés en formation continue et parmi les licenciés en formation initiale, 30 % de ceux qui n'ont pas connu d'interruption d'études avant la licence professionnelle poursuivent leur parcours contre 15 % de ceux ayant connu au moins un an d'interruption d'études avant leur inscription en licence professionnelle). De plus, les étudiants issus de DUT poursuivent plus fréquemment leurs études après leur licence professionnelle que ceux issus de BTS (39 % contre 23 %).

42 % des étudiants ont choisi de continuer leur parcours sous le régime de l'apprentissage et 8 % bénéficient d'un contrat de professionnalisation. Les étudiants ayant préparé leur licence professionnelle sous le régime de l'apprentissage continuent majoritairement dans cette voie (65 %) et 20 % des étudiants n'ayant pas fait le choix de l'apprentissage pour leur licence professionnelle se tournent vers ce mode d'enseignement en 2006-2007.

A l'issue de cette année de formation complémentaire 80 % des étudiants valident leur année. Quasiment tous les étudiants inscrits en master valident leur première année (89 %).

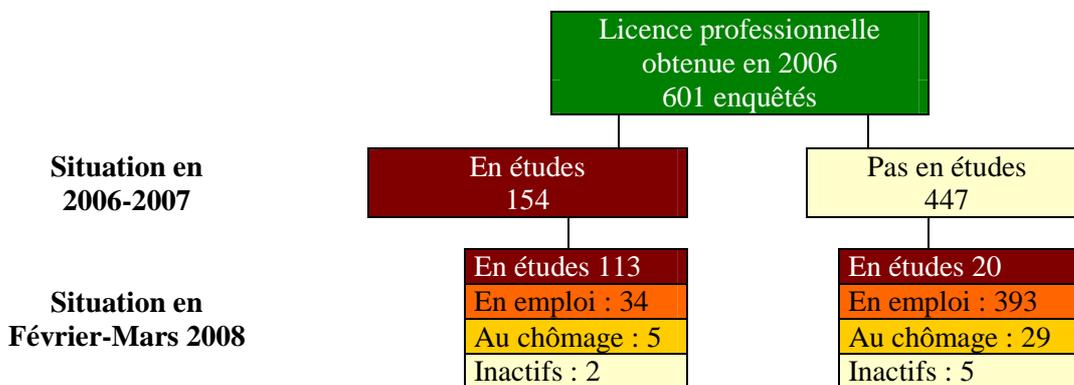
En 2007-2008, 22 % des diplômés de licence sont inscrits dans une formation

Deux rentrées universitaires après l'obtention de leur licence professionnelle, 22 % des diplômés poursuivent leurs études. Parmi eux, 85 % étaient déjà inscrits en 2006-2007 et 15 % reprennent leurs études après une interruption d'un an. Dans le détail :

- 73 % des étudiants inscrits en 2006-2007 sont toujours inscrits : 82 % de ceux ayant validé leur année de formation et 42 % de ceux ayant échoué. Peu d'étudiants se réorientent (9 %) ; les étudiants ayant validé leur année poursuivent dans leur voie, les autres redoublent.
- 4 % (soit 20 personnes) qui n'étaient pas inscrits dans une formation en 2006-2007 ont finalement choisi de reprendre leurs études. 7 d'entre elles n'ont jamais occupé d'emploi depuis l'obtention de leur licence professionnelle.

46 % des étudiants préparent leur diplôme sous le régime de l'apprentissage et 9 % sont en contrat de professionnalisation.

Parcours des diplômés de licence professionnelle de l'UPE-MLV



Source : Enquête licence professionnelle, UPE-MLV, 2008

Pour aller plus loin

GARNER Hélène, LUTINIER Bruno

Les procédures de recrutement : canaux et modes de sélection

DARES, Premières informations premières synthèses n°48.1, novembre 2006.

JOSEPH Olivier, LOPEZ Alberto, RYK Florence

Génération 2004, des jeunes pénalisés par la conjoncture

CEREQ, Bref n°0248, janvier 2008.